Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > Les Trophées des initiatives locales remis dans la Vienne



Les Trophées des initiatives locales remis dans la Vienne

lundi 12 décembre 2022, par lpe

Après des éditions 2020 et 2021 perturbées par la crise sanitaire, la soirée de remise des Trophées des Initiatives Locales a fait son grand retour le vendredi 2 décembre, à Poitiers. Zoom sur les projets lauréats d'une 9ème édition haute en couleurs.

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou porte depuis 8 ans ce dispositif qui soutient les initiatives locales et récompense chaque année des lauréats dans 7 catégories.

Les candidatures étaient ouvertes du 01/05 au 30/09 ; 116 dossiers ont été reçus. Une commission interne a sélectionné 4 à 5 projets finalistes par catégorie le 5 octobre et le jury final d'experts s'est réuni le 21 octobre et a déterminé les lauréats.

Les chiffres clés des Trophées des Initiatives Locales en 9 éditions :

- Plus de 800 candidats
- 132 gagnants
- 153.000€ de prix remis



Catégorie « Action sociale et solidarité »

- 1ère place : Accompagnement de la fin de vie Projet mené par l'association « Visitatio Voisins & Soins
- 2ème place : Accompagnement de personnes malades Projet mené par l'association « Les Fées du Bien
- 3ème place ex aequo : Création d'une épicerie ambulante Projet mené par l'association « La Nouvelle Aire »
- 3ème place ex aequo : Les vieux biclous Projet mené par l'association « Les Pot'Âgés »
- 3ème place ex-aequo : Epicerie sociale et solidaire pour les étudiants Projet mené par l'association « AGATE »

Catégorie « Développement durable »

- 1ère place : Production et développement de miscanthus en économie circulaire Projet mené par l'association « Miscanthus Innovation »
- 2ème place : Gestion d'espaces verts en éco-pâturage Projet mené par la SARL « Pâturons ! »
- 3ème place ex aequo : Ollas by Steff & Stuff Projet mené par la SAS « SKS PROD »
- 3ème place ex aequo : Chantier d'insertion « Recyclage de fenêtres en fin de vie »- Projet mené par l'association « Vienne Moulière Solidarité »

Catégorie « Education et jeunesse »

- 1ère place : Participation à la coupe de robotique junior- Projet mené par l'association « MJC Château-Renault »
- \bullet 2ème place : Court métrage sur le harcèlement scolaire « Tout arrêter » Projet mené par Maxence DARDILLAC
- 3ème place ex aequo : Développement du floorball Projet mené par l'association « Salamandres Floorball »
- 3ème place ex aequo : Le Big O Projet mené par la SAS « LES AUTREMENT DIT »

Catégorie « Innovation et startup »

- 1ère place : Projet B'OTI Projet mené par l'association « FSE Collège Georges Brassens de Esvres »
- \bullet 2ème place : Parc photovoltaïque citoyen Projet mené par l'association « Energies renouvelables citoyennes »
- 3ème place : Création d'une ferme aquacole de spiruline Projet mené par l'EI « Spiruline Jeannette »



Catégorie « Tourisme et écotourisme »

- 1ère place : La Gravienne Projet mené par l'association « ABC Vélo Évènement »
- 2ème place : Au pas de Cadence Projet mené par Juliette BIDAULT
- 3ème place : Hébergements insolites en Sud Vienne Projet mené par la SAS « Pré'en Bulles »

Catégorie « Culture, patrimoine et gastronomie »

- 1ère place : Relance de la moutarde de Lencloître Projet mené par la SAS « Condimentus »
- 2ème place : L'Art pour tours Projet mené par l'association « Coup de crayon »
- 3ème place ex aequo : Un orque pour Joué les Tours Projet mené par l'association « Joué les Orques »
- 3ème place ex aequo : Développement de la pratique de la boule de fort Projet mené par l'association «

Catégorie « Site marchand, e-commerce et business de demain »

- 1ère place : Création d'un poste d'animateur en mécanique Projet mené par l'association « KITT »
- 2ème place : Incubateur de low-tech à Tours Projet mené par l'association « Low-Tech Touraine »
- 3ème place : Projet Tourangeaux TV Projet mené par la SARL « VISAPROD »

Catégorie « Coup de cœur du public »

Accompagnement de la fin de vie – Projet mené par l'association « Visitatio Voisins & Soins » Le public pouvait voter pour son projet coup de cœur du 03/11 au 30/11. C'est le projet de l'association « Visitatio Voisins & Soins » qui s'est vu attribuer cette distinction avec 697 votes sur les 5812 au total.

Le premier prix de chaque catégorie s'est vu remettre un chèque de 1000€. Pour le second prix et le coup de cœur du public, ce chèque sera d'un montant de 500€.